

DOULEURS ARTICULAIRES

PRESCRIPTIONS

TRAITEMENT DES DOULEURS TRAUMATIQUES 🧑🧑

- PARACÉTAMOL 1000 mg - 1 cp toutes les 6 heures (max 3 cp par jour)

Eviter les AINS (per os et locaux) pendant les 48 premières heures et si insuffisant, association possible avec IZALGI et LAMALINE.

👉 Utiliser l'échelle numérique simple (ENS) de 0 à 10,
⚠️ **Froid** pendant les 48 premières heures puis **chaleur** après 48h.

TRAITEMENT DOULEURS INFLAMMATOIRES AIGÜES (TENDINITE, BURSITE, POUSSEE D'ARTHROSE)

- NAPROXÈNE SODIQUE ANHYDRE 550 mg - 1 comprimé matin et soir, qsp 8 jours, au repas
- LANSOPRAZOLE 15 mg - 1 comprimé à prendre 15 minutes avant l'anti-inflammatoire (⚠️ uniquement si le patient a des ATCD liée à des RGO, une fragilité au niveau de l'estomac).

TRAITEMENT DES ARTHROPATHIES MICROCRISTALLINES (GOUTTE) 🧑🧑

- KETOPROFENE LP 100 mg - 1 comprimé matin et soir qsp 10 jours, au repas,
- ou COLCHICINE 1 mg cp séc - 1 comprimé/j à J1 puis 0,5 cp x 2 les jours suivants qsp 10 jours

👉 Une crise de goutte débutante ou terminée doit faire l'objet d'une consultation en présentiel auprès d'un médecin généraliste afin qu'il puisse évaluer s'il est nécessaire

d'introduire un traitement de fond (pas d'introduction de traitement de fond lors de la consultation initiale, nécessité d'un suivi évolutif et d'un dosage de l'acide urique à distance M1) ➡ **un courrier étoffé devra être établi pour orienter le patient vers un centre anti-douleurs.**

TRAITEMENT DES DOULEURS INFLAMMATOIRES CHRONIQUES 🧑🧑

- PARACÉTAMOL 500 mg : 2 cp /6h si besoin, sans dépasser 8 comprimés par jour). En cas de douleur insuffisamment soulagée par le paracétamol seul :
- ➡ IZALGI® (paracétamol 500 mg + poudre d'opium 25 mg) : 1 à 2 comprimés par prise, toutes les 6 heures si besoin, sans dépasser 6 comprimés par jour
- ➡ ou LAMALINE® (Paracétamol 300mg + poudre d'opium 10mg + caféine 30mg) : 1 à 2 gélules par prise, jusqu'à 3 à 4 fois par jour, sans dépasser 6 gélules par jour.

VIGILANCE

- Recherche d'une arthrite septique (fièvre, oedème et rougeurs locales)
- Traumatismes / plaies
- ATCD médico-chirurgicaux
- Insuffisance rénale
- Retentissement ou impotence fonctionnelle

Rédaction par le Dr COSTA Mathilde et Dr BOUDOUL Blandine,

Validé par le comité médical MEDADOM avec le Dr FEVRE Chloé, Dr BENICHOU Simon, ANDRE Elies et MAILLET Florent.